

~~ STAGE DEPARTEMENTAL U12 - SECTEUR NYCO ~~

Date : du vendredi 28 juin 2024 (18h30)
au dimanche 30 juin 2024 (17h00)

Lieu : COSNE SUR LOIRE

Responsables : Alain BUCHETON (Président de la commission Technique Jeunes)
Sébastien LEMERCIER (Conseiller Technique en charge du PPF)

Encadrement : F. BARON, N. TREPKA, J. BOUCHARD + encadrants 21 et 89

Convocations : 12 joueurs dont 2 GB

	<u>CLUB / ENTENTE</u>	<u>NOM</u>	<u>PRÉNOM</u>	<u>DATE DE NAISSANCE</u>
1	UCS COSNE	BASTOS	SIMAO	18/01/2012
2	UCS COSNE	BRYJA	NOHAN	28/06/2012
3	UCS COSNE	PETIT	GABRIEL	06/02/2012
4	FC NEVERS	BALDE	ABDOULAYE	09/01/2012
5	FC NEVERS	DARD	ANTONIN	04/07/2012
6	AFGP 58	LE FUR	ELOUAN	17/11/2012
7	AFGP 58	VALLET	NOAM	14/11/2012
8	AFGP 58	ZAGBAYOU	DAGBO	20/10/2012
9	RCNCS	OUMANI	ZAKARIA	22/06/2012
10	SNID	KAZMIERCZAK	MYLAN	03/06/2012
11	SNID	POYARD	LUCAS	06/06/2012
12	SNID	QUERCY	SASHA	15/10/2012

Extrait règlement LBFCF : ARTICLE 27 – SELECTIONS

C. Tout joueur de quelle catégorie qu'il soit, retenu pour un stage, un match de préparation, de sélection ou une rencontre inter Ligues ou inter Districts, est à la disposition de la Ligue ou du District intéressé.

F. Tout Club ayant conseillé à un de ses joueurs de s'abstenir de participer à un stage, à un match de préparation, de sélection, ainsi que le ou les dirigeant(s) responsable(s) sont passibles des sanctions prévues à l'article 209 des RG.

H. S'il ne répond pas à la convocation ou si les raisons invoquées, même pour un retard, ne sont pas acceptées, il est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun autre match avant la fin de sa suspension.

Afin de faciliter au mieux le déroulement de cette action technique , nous demandons aux clubs listés ci-dessus de s'assurer du bon déplacement de leur joueurs.

En cas d'absence justifiée, n'oubliez pas de prévenir la commission Technique et Jeunes (section PPF).